



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°02 – 04 mars 2020

## À RETENIR CETTE SEMAINE

*Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture*



### COLZA

**Stade** : boutons accolés

**Charançon de la tige du colza** : Absence de captures en cuvette, surveiller les piqûres de nutrition et de ponte sur plante, risque faible pour le moment.

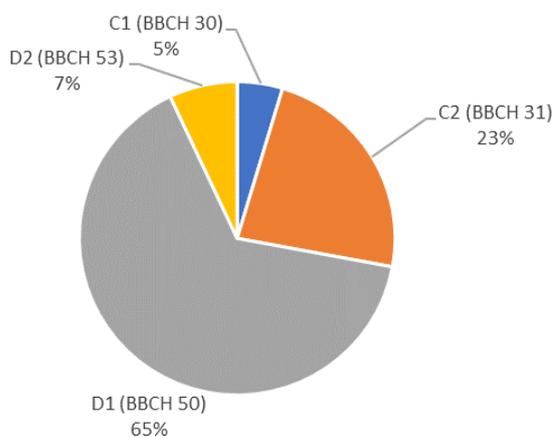
**Méligèthe** : La colonisation des plantes n'a pas débuté, risque nul pour le moment



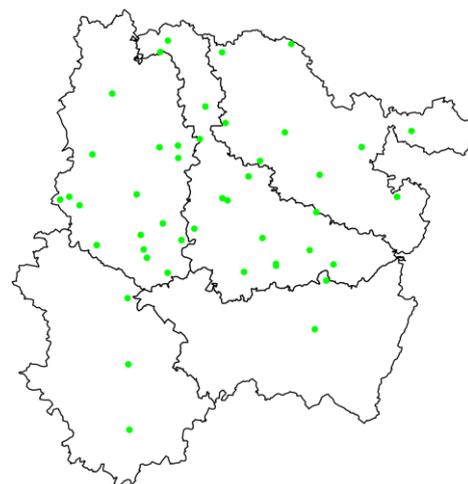
## 1 Stade des cultures

La majorité des colzas est aujourd'hui au stade boutons (D1, boutons accolés cachés par les feuilles terminales). Les cultures sont entrées dans la période de sensibilité aux dégâts de charançon de la tige du colza et méligèthes. Toutefois pour que le risque se concrétise il faut que les ravageurs soient présents au cours de cette période de sensibilité ; ce qui n'est pas encore le cas sur la région. Les variétés précoces, dites plantes pièges à méligèthe, commencent à fleurir. Durant toute la période de floraison, il est important de respecter la « réglementation abeilles ». Dans les zones hydromorphes, les colzas souffrent. Dans ces situations, on constate des pertes de biomasse importantes et des pertes de pieds.

### Répartition des stades du colza



### Localisation des parcelles observées du 28/02/2020 au 03/03/2020



Colza précoce en fleur le 2 mars 2020 – photo : A. Cancian – Fredon Grand Est

## 2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

Le charançon de la tige du colza est un gros charançon de couleur gris cendré avec le bout des pattes noir. Les piqûres de ponte du charançon de la tige du colza entraînent une désorganisation cellulaire qui déforme la tige, voire engendrent des éclatements. La nuisibilité est d'autant plus importante que les printemps sont secs.

L'arrivée des charançons de la tige du colza est souvent concomitante avec le vol de charançons de la tige du chou. Cet autre charançon, avec le bout de pattes roux et une tâche blanchâtre dorsale entre le thorax et l'abdomen, est considéré comme peu nuisible dans des conditions normales de culture.

**Charançon de la tige du CHOU**

*Ceutorhynchus quadridens*



**Charançon de la tige du COLZA**

*Ceutorhynchus napi* Gyll.



photos Terres Inovia

### a. Observation

Les conditions climatiques de la semaine passée n'ont pas été favorables au vol du charançon de la tige du colza. Cette semaine, 1 seul individu a été capturé sur les 40 pièges du réseau d'observation.

La météo perturbée n'est pas favorable à un vol franc et massif et les pièges (cuvettes jaunes) peuvent se révéler moins efficaces. Dans ces conditions particulières, il est important de guetter l'apparition des piqûres de nutrition et de ponte sur plante pour compléter l'analyse de risque.

En ce qui concerne le charançon de la tige du chou, seules trois parcelles du réseau relèvent 1 à 3 charançons piégés.

## b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque en Lorraine. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

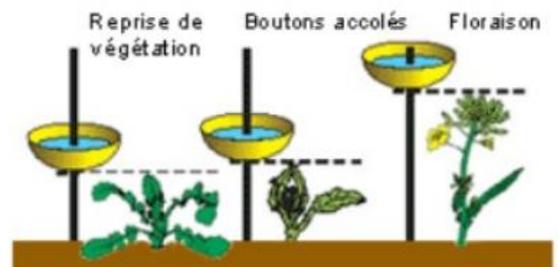
## c. Analyse de risque

La colonisation des parcelles n'a pas véritablement commencé sur la région. Surveiller les cuvettes et les premières traces d'activité sur plante. **Le risque est faible pour le moment.**

Si ce n'est pas déjà fait, penser à remettre en place les cuvettes jaunes sur les parcelles.

### Rappel sur la mise en oeuvre du piège sur végétation :

- Eviter le piétinement qui modifie le contexte de végétation autour du piège. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer régulièrement la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive.
- Additionner l'eau d'une petite quantité de mouillant (liquide vaisselle).
- Le fond de la cuvette doit être « posé » sur la végétation.



## 3 Méligèthes (*Meligethes sp.*)

Les premiers méligèthes sont observés dans une parcelle du réseau d'observation. Mais sur la région, la colonisation des plantes n'a pas débuté. Les plantes pièges qui commencent à fleurir devraient contenir les infestations faibles à modérées. **Le risque est nul pour l'instant.**

Le dénombrement des méligèthes sur plante est essentiel dans le raisonnement de la lutte : compter le nombre de méligèthes sur 5 x 5 plantes consécutives, puis calculer le nombre moyen de méligèthe par plante et le pourcentage de plantes infestées. Attention, n'intégrez pas les plantes pièges (variétés précoces associées en mélange) dans votre comptage car vous risquez de surestimer la population présente. Attention également, dès lors que des plantes sont en fleurs, la réglementation « abeille » s'applique.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations :** Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, EMC2, EstAgri, la FREDON Lorraine, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

**Directeur de publication :** Maximin Charpentier, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Claire COLLOT [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

Mathilde MULLER [mathilde.muller@grandest.chambagri.fr](mailto:mathilde.muller@grandest.chambagri.fr)